

L'honorable Allan J. MacEachen (leader de l'opposition): Honorables sénateurs, l'avis de motion inscrit au *Feuilleton* et proposant l'ajournement du Sénat à mardi prochain ne laisse pas d'équivoque sur la préférence du gouvernement. Je dois dire que, au sujet du projet de loi sur les allocations familiales, en ce qui nous concerne, il serait possible, à moins qu'un sénateur ne décide de prendre la parole, de lui faire franchir l'étape de la deuxième lecture.

Compte tenu toutefois de ce que le sénateur Leblanc a déclaré hier, et sachant ses idées bien arrêtées au sujet du projet de loi sur la taxe d'accise, il serait presque ridicule que nous fassions franchir à cette mesure l'étape de la deuxième lecture alors que le sénateur Leblanc nous a clairement laissé entendre hier qu'il n'était prêt à aborder le sujet ni hier ni aujourd'hui. Il ne conviendrait pas que nous décidions maintenant de lui faire franchir l'étape de la deuxième lecture. Par conséquent, si le leader du gouvernement estime que, compte tenu de tout cela, nous devons siéger la semaine prochaine, alors nous ne pensons pas qu'il soit nécessaire d'accorder notre permission pour que le projet de loi concernant la représentation électorale soit lu pour la troisième fois aujourd'hui. Selon moi, si le leader du gouvernement est disposé à ajourner le Sénat pour la même période que la Chambre des communes, on pourrait alors envisager d'adopter en troisième lecture le projet de loi C-74 aujourd'hui. Cependant, je ne pense pas que nous puissions étudier en deuxième lecture le projet de loi sur la taxe d'accise.

● (1430)

Le sénateur Flynn: Le sénateur Leblanc est ici. Il devrait être en mesure de parler pour lui-même.

Le sénateur Frith: C'est ce qu'il a fait.

Le sénateur Flynn: Aujourd'hui.

Le sénateur Roblin: Je voudrais demander au sénateur Leblanc, au nom duquel la motion d'ajournement du début est inscrite, s'il entend intervenir au sujet du projet de loi aujourd'hui et dans le cas contraire, à quel moment il entend le faire.

[Français]

L'honorable Fernand E. Leblanc: Honorables sénateurs, j'ai indiqué hier que je n'étais pas prêt à parler immédiatement. Je voudrais féliciter l'honorable sénateur Simard du Nouveau-Brunswick qui a présenté le projet de loi au stade de la deuxième lecture. Je voudrais examiner en profondeur tous les documents qu'il a présentés. J'aimerais étudier plus particulièrement les documents d'équité qu'il a soumis.

A prime abord, il me semble que je ne souscrirai pas à certains documents évoqués par l'honorable sénateur Simard. Il faut cependant que je prenne le temps de les examiner.

[Traduction]

Le sénateur Roblin: Je dois comprendre alors que mon honorable collègue n'entend pas intervenir au sujet de ce projet de loi cet après-midi. Pourrait-il nous préciser à quel moment il souhaite le faire?

[Français]

Le sénateur Flynn: Répondez, la question vous est posée.

Le sénateur Leblanc (Saurel): Honorables sénateurs, j'ai bien compris la question mais la réponse est difficile. Je serai

[Le sénateur Roblin.]

absent du pays sur la recommandation de mon médecin pour une période de 15 jours.

Je parlerai au stade de la deuxième lecture à mon retour le 4 mars prochain. Cependant, j'ai discuté avec le sénateur Frith et il a mon autorisation de procéder en mon absence s'il le désire.

Le sénateur Frith: Honorables sénateurs, je veux situer cette question dans son contexte. Même si le sénateur Leblanc ne sera pas prêt avant le 4 mars, si nous siégeons la semaine prochaine, nous permettrons à d'autres intervenants de s'exprimer à ce sujet. Il n'est pas question d'ajourner ce débat jusqu'au 4 mars.

Le sénateur Flynn: Ce n'est pas sérieux!

[Traduction]

Le sénateur Frith: Fort bien, nous n'ajournerons pas. Il a déclaré que ce n'était pas sérieux.

Le sénateur Roblin: Je trouve cette situation plutôt extraordinaire. Voilà un projet de loi de finances découlant du dernier budget, que le gouvernement nous demande d'étudier avant de présenter le prochain budget, le 26 février, ce qui est tout à fait raisonnable. Or, le président du comité qui étudiera ce projet de loi et au nom duquel la motion d'ajournement du débat est inscrite affirme qu'il n'entend pas intervenir au sujet de ce projet de loi aujourd'hui et, en fait, il quitte le pays et n'interviendra pas à ce sujet avant le 4 mars.

Le sénateur Frith: Continuez.

Le sénateur Roblin: Dois-je comprendre que nous devons attendre le retour du sénateur Leblanc, le 4 mars, même si d'autres sénateurs risquent d'intervenir à ce sujet dans l'intervalle ce qui, j'en suis persuadé, serait tout à fait approprié?

Le sénateur Frith: C'est ce que j'essaie de dire et que le sénateur Flynn trouve si amusant. J'ai affirmé que ce n'était pas notre intention. Si nous revenons la semaine prochaine ou la semaine d'après pour étudier le projet de loi C-80, nous nous pencherons sur cette mesure et si le débat est terminé, nous n'attendrons pas le retour du sénateur Leblanc. La seule chose, c'est que nous croyons que le projet de loi devrait être renvoyé au comité des finances nationales. Cependant, nous n'avons pas l'intention d'ajourner le débat au nom du sénateur Leblanc. C'est précisément ce que le sénateur Leblanc a déclaré. Il a affirmé en avoir discuté avec moi, ce qu'il a fait.

Le sénateur Simard: Renvoyez-le au comité.

Le sénateur Frith: Le sénateur Simard a quelque chose à ajouter pour nous faciliter les choses.

Le sénateur Simard: Renvoyez-le donc au comité.

Le sénateur MacEachen: Mais pas aujourd'hui.

Une voix: Pourquoi pas?

Le sénateur Frith: Pourquoi ne pas le renvoyer dès maintenant sans débat, puisque nous y sommes. Que ce soit clair. Nous n'avons pas l'intention d'appliquer la formule Simard, qui consiste à renvoyer le projet de loi au comité aujourd'hui sans autre débat. Je tiens à le préciser. Nous croyons que ce projet de loi devrait être davantage débattu. Je ne pense pas pouvoir le dire de façon plus claire. Après avoir discuté de la question avec le sénateur Leblanc, j'ai déclaré que si nous revenons pour étudier ce projet de loi que ce soit la semaine